

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 95 (2006)

Rubrik: Pro Natura Fribourg : rapport d'activité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale du 7 avril 2006

Rapport annuel

JACQUES ESCHMANN
Président de Pro Natura Fribourg

Éditorial

Rappelez-vous : à fin 2004, le gouvernement fribourgeois mettait la pression pour dézoner une surface agricole très fertile à Galmiz, dans le Grand Marais, en vue d'y accueillir une multinationale active dans les biotechnologies. À la clé : un milliard d'investissements et un millier d'emplois. Autorités cantonales et fédérales mettaient les bouchées doubles pour devancer l'Irlande et Singapour. Il fallait faire vite : le groupe (dont on ne connaissait ni l'identité ni la nature exacte de la production !) était pressé et devait prendre sa décision début 2005.

Décision qui n'a finalement été prise qu'à fin janvier 2006, après que le Conseil fédéral et plusieurs gouvernements cantonaux se furent soumis (en vain !) aux exigences d'un groupe international privé, dont on a finalement su qu'il s'agissait d'Amgen. Une preuve de plus que le pouvoir politique ne peut rien contre les multinationales, quand il n'est pas carrément à sa botte.

Ce qui est plus affligeant, c'est de constater la même attitude devant des roitelets locaux. Si un promoteur entreprenant développe le tourisme dans sa région, il pourra bénéficier de passe-droits exceptionnels. Par exemple construire sans permis une chapelle dans une zone de protection de la nature et la faire légaliser *a posteriori* par une modification du plan où les constructions existantes sont tolérées. Avec la bénédiction (!) des autorités cantonales.

Qu'on me comprenne bien : Pro Natura n'a rien contre les édifices religieux, ni d'ailleurs contre les implantations industrielles (pour autant que leur production soit conforme au droit environnemental). Ce qui est inadmissible, c'est de modifier ponctuellement un plan d'aménagement pour répondre aux besoins spécifiques d'une entreprise ou d'un individu. Si des exceptions étaient tolérées à Galmiz (une industrie dans une zone agricole) ou à Rathvel (un bâtiment construit sans permis dans une zone non constructible) ou encore dans la Grande Cariçaie (tolérer ad aeternam 191 chalets provisoires dans une zone de protection de la nature d'importance nationale et internatio-

nale), ce serait la mort de l'aménagement du territoire. La planification perdrait son sens si l'on pouvait y déroger au moindre prétexte.

À Rathvel (le nouveau plan de gestion est de bonne facture) comme à Galmiz (agriculture intensive), la nature n'est pas nécessairement perdante. Alors pourquoi se battre ? Parce qu'affaiblir les principes et les moyens de l'aménagement du territoire ne peut qu'être préjudiciable à la nature et au paysage, ces deux richesses dont la protection est la raison d'être de Pro Natura.

Impressum

Encart de Pro Natura Fribourg

Editeur : Pro Natura Fribourg

Secrétariat :

Rte de la Fonderie 8C

CP 183, 1705 Fribourg

tél./fax 026 422 22 06

pronatura-fr@pronatura.ch

www.pronatura.ch/fr

Textes : José Collaud, Jacques Eschmann,

Sophie Ortner, Pietro Persico,

Raphael Sola, Jacques Studer

Impression : Vogt-Schild Druck AG

Tirage : 2500 exemplaires

L'année 2005 dans la réserve du Vanil Noir

Abandon de la pâture aux Morteys-Dessous : suite à une polémique incisive, le comité a décidé de signer un nouveau contrat de six ans avec l'exploitant. Cette décision ne remet pas en cause fondamentalement notre volonté de laisser la nature à elle-même dans cette partie de la réserve. Cette option est donc simplement différée dans le temps.

Parallèlement, nous avons lancé une étude visant à suivre l'évolution de la flore dans les surfaces déjà non pâturées des Morteys-Dessous et de Bounavalette. Les zones de Galère, de la Tête de l'Herbette et de Bounavalette ne sont en effet plus exploitées respectivement depuis trois et un an. Les botanistes mandatés ont déterminé un certain nombre de placettes (carrés de 4 m sur 1), y compris dans les parties encore pâturées. Chaque placette fait l'objet d'un suivi : liste d'espèces de plantes et taux de recouvrement pour chaque espèce. Un premier relevé a été effectué cette année, le second se fera en 2010. L'objectif est de comparer l'évolution de la flore dans les parties exploitées et non exploitées des Morteys-Dessous et de Bounavalette.

Suite à l'abandon du projet pilote qui visait à développer le tourisme doux dans la région du Vanil Noir (Projet IFP), un nouveau projet de parc naturel régional a vu le jour. Ce dernier couvre les territoires des communes de Château-d'Oex, Rossinière, Charmey et Haut-Intyamon. C'est la troisième tentative de créer une structure qui permette un développement harmonieux mettant en valeur les richesses naturelles de la région...

Les activités jeunesse

C'est fou ce qu'un groupe, même petit, peut faire quand il est motivé ! Ce groupe c'est Matteo, Marie, Catherine, Serge, Estelle, Nicolas, Raphael, Lucile et encore Catherine, nouvellement arrivée. Un groupe où règne une grande cohésion, où fourmille une multitude d'idées et où se concrétise chaque mois une belle sortie nature. L'ambiance y est tellement sympa que les enfants en redemandent et les moniteurs n'attendent que cela. Sur notre site internet, rubrique « Jeunesse », vous trouverez plus de détails sur l'équipe et sur les activités.

Mais donnons quelques exemples des sorties 2005, qui pourront mieux illuminer le travail fait par ces passionnés. En janvier, Catherine et Estelle ont proposé, avec grand succès, de visiter le musée d'histoire naturelle de Berne. En février, Matteo nous a concocté une sortie en raquettes à neige dans la

forêt enchantée. Tous en sont revenus ébahis et pas refroidis ! Au mois de mars, c'est au tour de Nicolas de nous dévoiler une partie de ses talents en nous présentant le monde des batraciens ! Une découverte qui en a laissé plus d'un sans voix ! Nous avons eu plusieurs sorties ornithologiques, organisées par Serge, dont une au centre nature de la Sauge au mois d'avril, qui nous a permis de connaître le monde enchanteur des bêtes à plumes. Avec une classe, une passion et un résultat exceptionnel, Marie nous a proposé un week-end de mai consacré à la cuisine sauvage, qui a eu un succès du tonnerre ! Tous les moniteurs veulent participer à la prochaine édition ! Matteo a organisé avec enthousiasme une « chasse aux fossiles ». En juillet et août, c'est le repos du guerrier. Ce n'est qu'en septembre que l'on retrouve nos intrépides motivés pour le grand saut proposé par Estelle ! Au mois d'octobre, Matteo, avec l'aide d'un garde-faune, présente le monde fascinant du sanglier. Et en décembre, Lucile et Marie ont emmené les enfants à la ferme, d'où chacun est revenu enchanté, avec un savoureux biscôme fait maison.

A toute l'équipe de moniteurs du groupe Jeune et Nature un immense merci.

Place de stockage de déchets d'animaux à St Ours

En juillet 2003 est mise à l'enquête une place de stockage de déchets d'animaux à St Ours. Ce projet prévoit la construction d'un bâtiment de 21 m de long, 12 m de large et 7,5 m de haut dans une zone classée comme zone de protection paysagère. Pro Natura ainsi que les riverains font valoir leur droit d'opposition. Notre opposition est rejetée et nous devons intervenir auprès du tribunal administratif pour obtenir gain de cause. Notre intervention est donc largement justifiée et l'on comprend mal l'entêtement des autorités à soutenir ce projet, entêtement qui a entraîné des surcoûts et prolongé inutilement la procédure.

Jardins à papillons

La campagne « Davantage de papillons autour de nous » s'est achevée en beauté avec le concours lancé par Pro Natura « Jardins à papillons 2005 ». Dans le canton de Fribourg, une vingtaine de personnes ont fait certifier leur jardin, dont trois ont obtenu la plus haute distinction : à Lugnorre, Überstorf et St Ours. La diversité des habitats et des espèces, la proportion de plantes indigènes, la manière d'entretenir constituaient les critères les plus impor-

tants. Pro Natura Fribourg poursuit cette certification jusqu'en 2007. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le questionnaire disponible sur notre site internet ou à notre secrétariat. Nous serons à nouveau présents au marché des plantes du jardin botanique de Fribourg, le samedi 13 mai 2006. Nous nous réjouissons de votre visite.

Routes dans les Préalpes

Toujours aussi épineux, le problème de la multiplication des routes alpestres et forestières ne nous laisse aucun répit. La construction de la route de la Brüggera – Fillistorfena (Plasselbschlund) est quasi terminée, nous attendons avec impatience la pose de la barrière automatique ordonnée par le juge. Au Cousimbert, alors que la construction de la route a été achevée en 2002, les termes de la convention entre le syndicat et notre association ne sont toujours pas respectés. Un obstacle, destiné à empêcher le passage de voitures de tourisme, doit encore être placé à la bifurcation de la Wüsta. Le syndicat bafoue une convention qu'elle a pourtant signée, peut-être à la hâte, dans le seul but de parvenir à ses fins. Dans la région de l'Aettenberg, le projet de route forestière de la Jeunlena fait l'objet d'un recours de Pro Natura au Tribunal administratif. Ce projet menace l'une des dernières zones de refuge pour la faune dans cette région.

Nouveau site internet de la section

À l'instar d'autres sections, Pro Natura Fribourg a récemment transformé son site Internet. Dans le nouveau style et la nouvelle structure proposés par l'association centrale, l'information est présentée de façon agréable et plus accessible au public. D'autre part, le contenu peut être facilement modifié sans forcément faire appel à un informaticien, ce qui nous permettra de garantir une mise à jour régulière. Le site est désormais complet dans sa version française et allemande. Nous nous réjouissons de votre visite ! Vos remarques et commentaires sont également les bienvenus.
www.pronatura.ch/fr

Festival de cinéma en plein air à Charmey, du 17 au 20 août 2006

La troisième édition du festival est agendée du 17 au 20 août 2006. Les projections se dérouleront comme d'habitude à Vounetz, à la station d'arrivée de la télécabine. Le programme comprendra des films grand public et des

films nature. Cette manifestation est placée sous l'égide de Pro Natura et de la COOP, notre principal sponsor. Elle bénéficie aussi de la collaboration active de l'Office du tourisme de Charmey. Venez nombreux !

En bref

Haie massacrée

Dans la commune de Schmitten, un agriculteur s'est vu ordonné la remise en état d'une haie qu'il avait détruite. Estimant que la seule amende infligée par la Préfecture n'aurait aucun effet dissuasif, Pro Natura Fribourg avait recouru au tribunal administratif. Dans son jugement, celui-ci a chargé la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions de prendre les mesures nécessaires à la reconstitution de la haie.

Campagne « sans OGM »

Pro Natura Fribourg s'est engagé activement dans la campagne « pour une agriculture sans organismes génétiquement modifiés ». Membre du comité de l'association créée en vue de la votation, notre section a participé à de nombreuses actions : distribution de pommes, campagne d'affichage, stands d'information. Nos efforts ont été couronnés de succès le 27 novembre 2005.

Grande Cariçaie : des chalets provisoires

Les résidences secondaires autorisées à titre provisoire sur la rive sud du Lac de Neuchâtel devraient disparaître d'ici 2008. Les autorités cantonales, habilitées à mettre en œuvre cette décision, tergiversent et veulent proposer une pérennisation moyennant des contrats nature avec les propriétaires. Pro Natura, comme les autres associations de protection de la nature, ne peut cautionner cette solution. Un article détaillé se trouve dans les pages régions du PN magazine de mars 2006.

La Monse, Charmey

Pro Natura est au bénéfice d'une servitude visant à protéger une très belle allée d'arbres et un mur en pierres sèches au lieu-dit « La Monse », sur le territoire de la commune de Charmey. Au cours de ces dernières années, nous avons procédé à la plantation d'une dizaine d'arbres (tilleuls, érables, ormes). Par ailleurs, la restauration du mur se poursuit. Elle devrait se terminer en 2006.

L'assemblée générale 2006

du vendredi 7 avril à 19h15

à l'auditoire de biologie végétale 0.110, Université de Fribourg

Rue Albert-Gockel

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (le procès-verbal peut être consulté sur place dès 18h30)
2. Rapport d'activité du président et des chargés d'affaires
3. Rapport du groupe Jeunes + Nature
4. Présentation d'une étude en cours au Vanil Noir : Impact de la pâture sur la flore alpine (bureau Atena).
5. Approbation des comptes et rapport des vérificateurs
6. Démissions et élections
7. Divers

En deuxième partie, à 20h30, VINCENT CHABLOZ présentera son film :

Jura – Instants Volés

Au détour d'un sentier, un renard passe... Plus loin, le chevreuil broute les crocus d'un premier printemps, alors que l'hermine, souple et gracile, parcourt les murs de pierres sèches. Tout au long de ce documentaire, le Jura se révèle d'une richesse insoupçonnée et nous livre avec simplicité les secrets d'une vie sauvage presque intacte. « Jura - Instants Volés » est le fruit d'un

long travail d'observation. Pendant plus de dix ans, le cinéaste-ornithologue a parcouru combes et crêtes du Jura vaudois, en quête de lumières et de rencontres...